

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**L'ALPHA MEDIATHEQUE - CONTRAT DE LOCATION
DE L'EXPOSITION "JEU" AVEC LE CENTRE DE
CREATIONS POUR L'ENFANCE DE TINQUEUX**

Direction Proximité – Médiathèque
JCG/CL
N° 2019-D- 45

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- ⇒ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ⇒ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président modifiée,
- ⇒ VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Considérant, l'absence de Monsieur Jacky BOUCHAUD,

- ⇒ VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de location de l'exposition nommée « Jeu » passé entre le centre de Créations pour l'Enfance situé 8 rue Kléber à Tinqeux, et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

Article 2 – Le contrat prévoit que la cession de droits se déroulera du 22 février au 30 avril 2019.

Article 3 – Le montant de la prestation à la charge de GrandAngoulême s'élève à 1 550 € TTC non compris les frais de transport.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 14 février 2019